



Rétrospective

L'année 2023 dessinée par Cambon

Toutes les semaines, Michel Cambon, dessinateur de presse, pose un regard aiguisé et parfois amusé sur l'actualité agricole. En cette fin d'année, nous vous proposons de revenir sur les événements et temps forts de 2023, illustrés par un dessin.

Janvier

INFLATION / Le panier anti-inflation ne fait pas l'unanimité

Dès le début de l'année, les Français ont dû composer avec un taux d'inflation évalué à 6%. Selon l'Insee, sur un an, les prix de l'alimentation ont même augmenté de 13,3%. Dans le caddie des consommateurs, cette hausse s'est surtout ressentie sur l'achat de fruits et de poissons frais. Face à cette perte de pouvoir d'achat, le gouvernement a envisagé d'instaurer un panier anti-inflation, composé de vingt produits de première nécessité, vendus à prix coûtant. Cette proposition a vivement fait réagir la grande distribution, dont Michel-Edouard Leclerc, qui a affirmé ne pas avoir le droit de mettre en place ce panier anti-inflation. Afin de se justifier, le patron des centres Leclerc a argué la loi Egalim. En vigueur depuis 2018, cette dernière empêche la grande distribution de vendre avec des taux de marge inférieurs à un certain seuil. Début mars, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a finalement tiré un trait sur tout panier imposé aux distributeurs, les invitant plutôt à définir les opérations à bas prix de leur choix, sans contraintes imposées par Bercy.

GRANDE DISTRIBUTION PAS TRÈS FAVORABLE À UN PANIER ANTI-INFLATION



Février

MOBILISATIONS / La réforme des retraites enflamme les rues

Mi-février, des millions de Français se sont mobilisés contre la réforme des retraites présentée par Élisabeth Borne. La Première ministre prévoyait notamment un report de l'âge légal de départ à 64 ans. Le 20 mars, après le rejet de deux motions de censure lancées contre le gouvernement pour le déclenchement de l'article 49.3 de la Constitution, le projet de réforme a finalement été adopté. Pour les agriculteurs, les conséquences sont multiples. À partir du 1^{er} septembre 2023 et pour les personnes nées à compter du 1^{er} 1968, la loi recule l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Afin de bénéficier d'une retraite à taux plein, la durée de cotisation sera portée de quarante-deux ans aujourd'hui et à quarante-trois ans d'ici à 2027, au rythme d'un trimestre par an. Avec cette réforme, le gouvernement s'est néanmoins engagé à ce que le montant de la retraite minimale augmente de 100 € bruts par mois pour les personnes ayant une carrière complète au Smic.

RÉFORME DES RETRAITES: NOUVELLES MOBILISATIONS



Mars

CONJONCTURE / Un fonds d'urgence pour l'agriculture bio

PRISE DE CONSCIENCE L'AGRICULTURE BIO EST EN CRISE... AH BON? ET IL Y A QUOI À LA CANTINE?

Lors du Salon international de l'agriculture, la Première ministre, Élisabeth Borne, a annoncé une aide d'urgence de 10 millions d'euros destinée à l'agriculture biologique. L'Agence bio venait tout juste d'alerter sur « une hausse inédite de la défiance des Français envers les labels ou démarches de qualité et de respect de l'environnement » et la chute de 4 % de la vente des produits d'origine biologique par rapport à 2021. Une première en huit ans. Sans parler de la chute du prix du lait bio qui pénalise de nombreux éleveurs laitiers. Le même mois, le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) a annoncé qu'un litre de lait bio sur trois était déclassé et vendu en tant que lait conventionnel. Finalement jugé insuffisant par la profession, ce fonds a ensuite été complété par une enveloppe totale de 84 millions d'euros, afin de couvrir la totalité des demandes d'aides éligibles déposées par les agriculteurs.

Avril

SOBRIÉTÉ / Emmanuel Macron présente son plan pour l'eau

DANS LES HAUTES-ALPES, MACRON A PRÉSENTÉ SON PLAN EAU

IL FAUT CHERCHER UNE BONNE ENTENTE ENTRE LES USAGES!

Le lieu n'a pas été choisi par hasard. Emmanuel Macron a présenté son plan pour l'eau au cœur de la plus grande réserve d'eau douce de France: le lac de Serre-Ponçon, situé dans les Hautes-Alpes. Le contenu de ce plan? 53 mesures pour économiser et mieux utiliser l'eau d'ici à 2030. Le chef de l'État a annoncé la volonté d'atteindre 10 % de réutilisation des eaux usées, contre moins de 1 % aujourd'hui, pour l'irrigation agricole ou le nettoyage des voiries. Sur les 1 000 installations de réutilisation des eaux usées promises d'ici 2027, 136 étaient en service en octobre, 88 en cours d'instruction et 200 à l'étude. Sur le volet agricole, le gouvernement a annoncé que 30 millions d'euros seront alloués en plus chaque année au soutien de pratiques agricoles économes en eau: l'irrigation goutte à goutte, la mise en place de modèles d'irrigation intelligents ou encore le développement de filières peu consommatrices en eau.

Mai

CONSOMMATION / Le cheptel français tire la sonnette d'alarme

30% DE LA VIANDE BOVINE CONSOMMÉE EN FRANCE EST IMPORTÉE

MINCE! CE N'EST PAS DE LA MALBOUFFE DE TERROIR!?

La souveraineté alimentaire française, ce n'est pas pour tout de suite... Du moins, en élevage. C'est ce qu'a révélé une publication de FranceAgriMer. Durant l'année 2022, la part des importations dans le total de la viande consommée en France a atteint plus de 30 %. Elle a même bondi de 11,5 % par rapport à 2021 et représente une grande part de la consommation de viande ovine (54 %), de poulets (50 %) et couvre majoritairement la restauration hors domicile. Mais la hausse la plus flagrante concerne l'importation de viande bovine, qui a bondi de 22,9 % en un an. Un phénomène à mettre en corrélation avec la décapitalisation du cheptel français. Au 1^{er} mai, la France comptait 16,98 millions de bovins, soit 2,4 % de moins qu'en mai 2022. De l'autre côté, la naissance de veaux issus des élevages laitiers, comme allaitants, reste en retrait.

Juin

POLLUTION / La Cour des comptes épingle l'élevage français

La France ne pourra pas respecter ses engagements environnementaux si elle ne réduit pas son cheptel. Tel a été le coup de semonce porté par la Cour des comptes à l'élevage français. « À raison de 4,3 milliards d'euros d'aides publiques par an, l'élevage bovin demeure, de loin, l'activité agricole la plus subventionnée en France. Pour autant, le modèle économique des exploitations d'élevage apparaît fragile et sa viabilité reste dépendante du niveau élevé d'aides publiques », ont affirmé les hauts magistrats. Selon ce rapport, les rejets de méthane représentent 45 % des émissions agricoles françaises et sont loin d'être compensés par la séquestration de carbone induit par le pâturage. Dans un tweet, le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a vivement interrogé les auteurs de ce rapport: « Serait-ce à dire que certains assumeraient de voir renforcer nos importations, baisser notre souveraineté alimentaire au profit de formes d'agriculture que nous ne voulons pas? Serait-ce à dire que nous laisserions à d'autres le soin de nous nourrir? »

LA COUR DES COMPTES S'AMUSE À COMPTER LES VACHES



Juillet

CÉRÉALES / Poutine cherche à renforcer son influence en Afrique

Au cours d'un sommet Russie Afrique qui a eu lieu à Saint-Petersbourg, Vladimir Poutine a plus que jamais rebattu les cartes en matière d'exportations céréalières. Le président russe a promis des livraisons gratuites de 25 000 à 50 000 tonnes de céréales à six chefs d'États africains. Cette annonce a été faite après la décision du Kremlin d'abandonner un accord céréalière. Ce dernier permettait de rouvrir les exportations agricoles ukrainiennes par la mer, malgré l'offensive russe. Durant un an, cet accord crucial avait permis l'export de 33 millions de tonnes de céréales des ports ukrainiens. Dans son rapport publié en septembre, l'USDA (ministère américain de l'Agriculture) a affirmé que la production russe de blé atteindrait les 85 millions de tonnes en 2023. Ce qui amènerait son potentiel d'exportation à un niveau historique: 50 millions de tonnes.

LA RUSSIE ANNONCE UNE EXCELLENTE RÉCOLTE DE CÉRÉALES



Août

CLIMAT / Sécheresse, déficit hydrique et canicule au menu de l'été

Le 24 août, le niveau des nappes phréatiques de 17 départements, dont le Puy-de-Dôme, la Loire, la Haute-Loire, le Jura, l'Ain et l'Isère, était évalué comme « très bas ». Les fortes températures et le stress hydrique ont marqué les esprits de nombreux citoyens français. Si la canicule n'a pas concerné la moitié Nord de la France, l'Occitanie et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont été le théâtre de nombreux records. Selon Météo-France, la journée du 24 août a été la plus chaude jamais observée en France post-15 août. Dans les territoires précédemment cités, le thermomètre a dépassé les 30 °C au moins chaud de la nuit et des températures maximales supérieures à 44 °C la journée. Fin août, particulièrement dans le Centre-Est du pays, la pousse cumulée des prairies permanentes était inférieure de 4 % à la moyenne de la période de 1989 à 2018. Mi-octobre, tandis que plusieurs start-up venaient de présenter leurs applications anti-sécheresse au Sommet de l'élevage, ce pourcentage a été réévalué à 9 %.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE



Septembre

LOUP / La Commission européenne entre en jeu

Après un été sous tension pour les éleveurs français, le sujet de la prédation était déjà extrêmement inflammable. Il est devenu d'autant plus viral lorsqu'un média allemand a révélé que le vieux poney de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, était mort, après une attaque de loup survenue en 2022. Un événement suffisamment tragique pour influencer sa volonté de réviser le statut de protection du prédateur? La réponse ne sera certainement jamais tranchée. Reste que la responsable politique a mis en garde contre le « réel danger » des meutes de loups dans l'Union européenne pour le bétail et la sécurité des personnes. Tandis qu'en France, le nouveau plan loup ne contente personne, la Commission européenne a finalement lancé un appel pour recueillir les données sur les populations de loups présentes en Europe. Selon l'Office français de la biodiversité, 1 104 loups auraient foulé le territoire français durant l'été dernier.

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE REMET EN CAUSE LA PROTECTION DU LOUP



Octobre

SANITAIRE / La MHE apparaît en France

Fin septembre, l'annonce est tombée. La maladie hémorragique épizootique (MHE) est arrivée en France. Depuis, cette maladie infectieuse transmise exclusivement par des mouches du genre Culicoides ne cesse de progresser sur le territoire hexagonal. Au 6 décembre, 3 636 foyers étaient dénombrés en France. Cette épidémie a troublé l'export. En effet, conformément à la réglementation européenne, les pays européens comme l'Espagne et l'Italie, premier pays importateur de jeunes bovins français, avaient rapidement fermé leurs frontières avant de les rouvrir dans le cadre d'un protocole sanitaire précis. L'inquiétude règne dans les rangs des éleveurs. Après une visite sur une exploitation touchée, le ministre de l'Agriculture a annoncé que les tests PCR et le coût de prélèvement en cas de suspicion clinique seront intégralement pris en charge par l'État. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture avait confirmé un « soutien de l'État », qui prendra la forme d'un « accompagnement conjoint » avec le FMSE (fonds professionnel) pour couvrir « l'impact économique mesurable à court terme de la MHE sur les exploitations (mortalité et coût des soins aux animaux malades) ». Insuffisant pour la FNB et la FNPL qui déplorait dans une lettre ouverte qu'« aucune réponse n'avait été apportée sur la prise en charge des PCR pour mouvements des animaux ».

ÉLEVAGE BOVIN, GARE À LA MHE



Novembre

PHYTOSANITAIRE / Le glyphosate prolongé pour dix ans

Mi-novembre, le glyphosate jouait son avenir européen alors que son autorisation expirait le 15 décembre. Faute de majorité qualifiée en comité d'appel, la Commission européenne a tranché en faveur du renouvellement de l'approbation du glyphosate pour une période de dix ans, sous réserve de certaines conditions et restriction (interdiction de l'utilisation comme agent de dessiccation...). Lors de ce vote, la France s'est abstenue. « La France souhaitait un délai de réhomologation plus court que les dix ans proposés », a indiqué le ministère de l'Agriculture. Dans un communiqué, la Rue de Varenne affirmait regretter que Bruxelles n'ait pas retenu les nombreuses propositions faites pour un encadrement plus strict des usages du glyphosate. La France invite alors « la Commission à accélérer les travaux pour mettre au point les méthodes scientifiques qui doivent permettre de mieux évaluer les risques indirects pour la biodiversité via les chaînes trophiques. » Et d'annoncer que le glyphosate « continuera à être encadré en France ». Son utilisation sera toutefois toujours autorisée là où il n'existe pas d'alternative.

LE GLYPHOSATE SERA INTERDIT



Décembre

SYNDICAT / La France marche sur la tête

Tout a commencé dans le Tarn mi-novembre avant de s'étendre comme une traînée de poudre à la France entière. À l'entrée des villes et des villages, les panneaux ont été retournés. Une action de masse revendiquée par Jeunes agriculteurs et la FNSEA. Objectifs: exprimer la colère des agriculteurs « face aux incohérences normatives et fiscales, à l'absence de vision claire et structurante pour l'agriculture française ». En plus de cette action symbolique, ils ont été nombreux à battre le pavé. Un appel d'urgence entendu par le gouvernement. Ainsi, après une semaine de mobilisation nationale pour réclamer une « respiration normative », puis une entrevue avec Marc Fesneau le 1^{er} décembre, les présidents de la FNSEA et de Jeunes agriculteurs ont rencontré, le 5 décembre, la Première ministre, qui leur a annoncé que le projet de loi de finances (PLF) pour 2024 ne contiendrait pas, comme initialement annoncé, d'augmentations de la redevance pour pollutions diffuses (RPD) appliquée aux pesticides, ni de la redevance pour prélèvement d'eau, liée à l'irrigation.

UNE LOI D'ORIENTATION POUR L'AGRICULTURE EST ANNONCÉE POUR DÉBUT 2024

